

Occupation des bureaux du ministre Johnson

par J.-Jacques SAMSON

Une quinzaine de syndiqués, mem-

bres du Syndicat des employés des cafétérias et tabagies (CSN) à l'emploi de la compagnie Valger, concessionnai-

re des cafétérias des complexes G et H, occupent, depuis hier matin, les bureaux du ministre du Travail et de la

Main-d'oeuvre, M. Pierre-Marc Johnson, à Québec.

Ces travailleurs sont sous le coup d'un lock-out depuis le 5 mai dernier.

Il s'agit de la première occupation des bureaux du ministre du Travail, à Québec, depuis la nomination à ce poste de M. Pierre-Marc Johnson.

Les syndiqués se sont présentés, tôt hier matin, chargés de victuailles et de leurs sacs de couchage et ont "emprunté" une salle de conférence, à proximité du bureau même du ministre, pour établir leur campement.

Le groupe n'a pas été dérangé par les agents de sécurité. L'occupation se déroule dans le calme: le personnel est réduit au cabinet du ministre et très discret. Le ministre Johnson lui-même,

comme ses collègues du cabinet, est absent de Québec.

Le directeur de grève du syndicat, M. Fernand Brière, a rencontré quelques hauts fonctionnaires, en fin d'avant-midi pour expliquer les données du conflit mais cette première rencontre est demeurée sans suite.

Un contrat à réviser

Les syndiqués de la compagnie Valger négocient un premier contrat collectif et admettent d'emblée que leur employeur ne peut rencontrer leurs demandes si le contrat qui le lie au gouvernement n'est pas révisé.

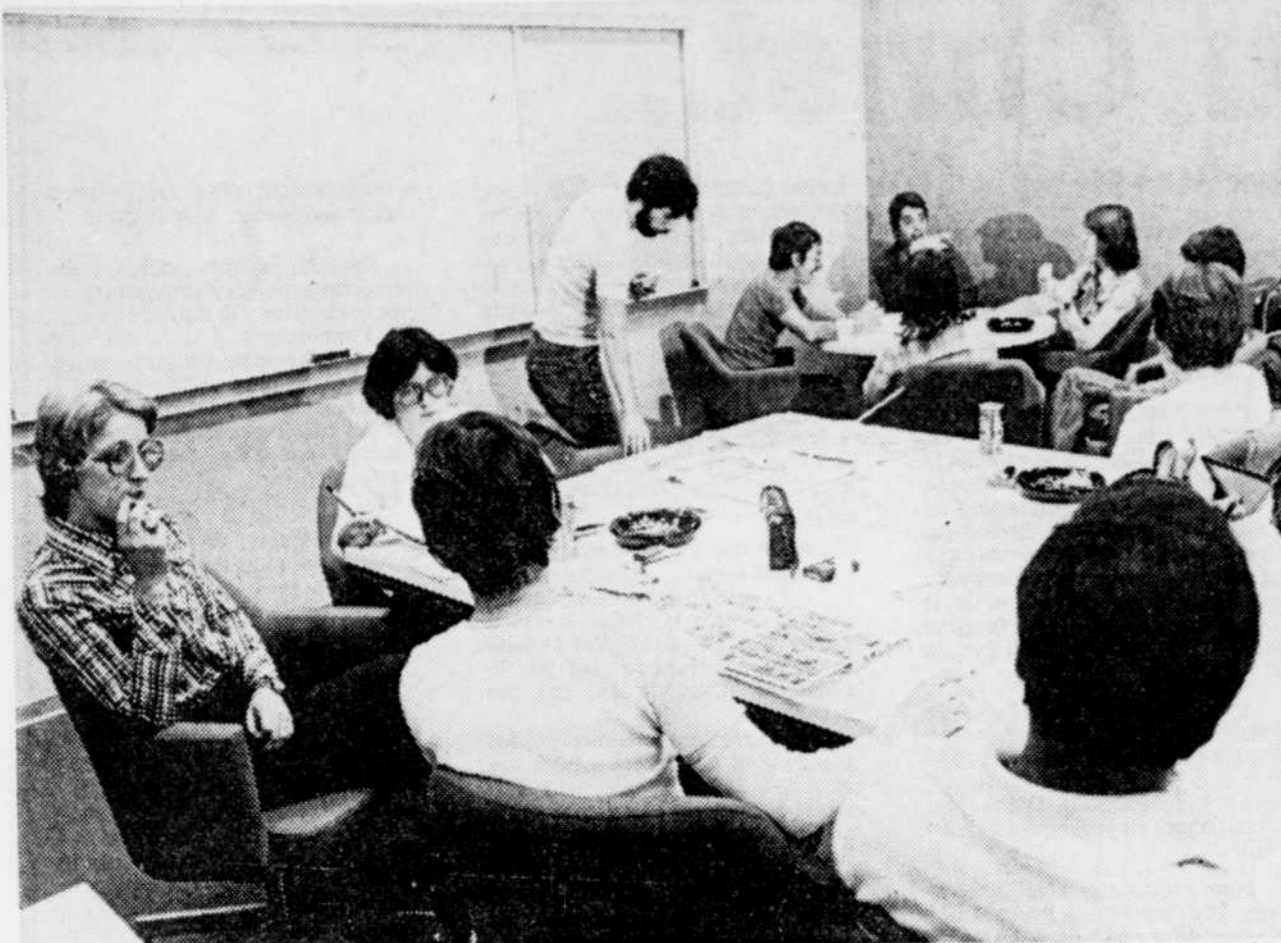
L'occupation des bureaux du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre vise à obtenir une intervention de celui-ci auprès du ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellet. Le syndicat allègue que plusieurs contrats

de service ont été révisés par le ministère des Travaux publics: il cite le cas de l'agence de sécurité Fortin et du Service d'autobus de la banlieue de Montréal (SABEM).

La soumission de la firme Valger qui lui a permis d'obtenir le contrat des cafétérias des complexes gouvernementaux a été préparée avant la syndicalisation des employés.

Toutes les clauses du contrat collectif à incidences monétaires sont toujours en suspens.

L'arrêt de travail des employés des cafétérias n'a pas provoqué de mouvements de pression chez les fonctionnaires qui durant la saison estivale préfèrent prendre leurs repas à l'extérieur. Les "appels de détresse" des syndiqués de Valger sont donc demeurés sans réponse jusqu'à maintenant.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Une quinzaine de syndiqués à l'emploi de la compagnie Valger ont "emprunté" une salle de conférence à proximité du bureau du ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre pour établir leur campement. L'occupation se déroule dans le calme.

C. Richard nie formellement avoir fait une promesse aux camionneurs

par J.-Jacques SAMSON

Le député de Montmorency et président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, a répliqué, hier, aux camionneurs artisans qui avaient allégué cette semaine que Me Richard s'était engagé, tout comme l'entrepreneur Beaudet et Marquis, à ce que les camionneurs artisans soient chargés du transport du sable nécessaire au remplissage de la jetée d'un tronçon de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

Me Richard nie formelle-

ment avoir promis quoi que ce soit aux camionneurs et ajoute que 23 membres seulement de l'Association des camionneurs artisans ont transporté les lourdes pierres qui ont endommagé les bennes des camions.

Les camionneurs artisans ont présenté leur doléances, mercredi, au député de Montmorency et ce dernier a rencontré, hier, deux de leurs demandes: le dépôt du contrat intervenu entre le gouvernement et la compagnie Beaudet et Marquis et de la décision des Services de protection de l'environnement qui autorise le dragage de l'estuaire de la rivière Saint-Charles.

M. Richard a aussi ajouté que Beaudet et Marquis a accepté de procéder immédiatement au remplissage d'une partie de la digue dans

la partie est du tronçon de l'autoroute pour assurer du travail aux camionneurs.

LE SOLEIL a, par ailleurs, appris qu'une quarantaine de poursuites étaient intentées contre des camionneurs pour fraudes commises au cours des travaux et qu'une certaine animosité en découlait.

La solution du dragage

Me Richard a endossé au cours d'une conversation téléphonique, hier, la décision de la firme Beaudet et Marquis de procéder au remplissage par le dragage de l'estuaire de la Saint-Charles. Selon Me Richard, ces travaux auraient dû être faits, de toute façon, pour retirer le sable qui s'y était accumulé. Environ 500,000 tonnes de sable seront draguées.

"Au plan écologique, le dragage est la meilleure solution", maintient aussi Me Richard.

La firme Beaudet et Marquis avait de plus présenté sa soumission pour réaliser les travaux de l'autoroute en proposant de draguer pour remplir la digue et elle ne pourrait maintenir son coût initial si elle procédait au transport du sable par camions, a enfin expliqué Me Richard.

Les camionneurs artisans se rebellaient en début de semaine parce qu'ils perdaient la possibilité de combler les pertes encourues par le transport de la pierre qui endommage lourdement les bennes des camions en transportant du sable au cours des deux prochaines années.

Aucune n'est plus faible.

Médaille Ultra Douce
25 Cigarettes King Size

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage évitez d'inhaler
Moyenne par cigarette: goudron 1 mg, nicotine 0,1 mg

Vous pouvez le faire!
Vos murs, planchers et plafonds peuvent vous permettre des économies permanentes.
Entrez donc prendre un de ces dépliants gratuits traitant de l'isolant de marque STYROFOAM SM... et constatez comment il est facile de réduire le coût élevé du chauffage!



Si vous avez l'intention d'acheter ou de faire construire une nouvelle maison, discutez du Système de Super-Isolation avec votre constructeur, il s'identifie par ce symbole.



DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

VENEZ NOUS RENCONTRER AU KIOSQUE #25-79 A EXPO-QUEBEC AU PAVILLON DES CONGRES



Le Soleil, Clément Thibault

Les camionneurs artisans sont mécontents parce que, disent-ils, ils perdent la possibilité de combler les pertes encourues par le transport de la pierre qui endommage lourdement les bennes des camions.

Construction de logements pour les personnes âgées à Saint-Etienne-de-Lauzon

par Gilles PEPIN

SAINT-ETIENNE — La population de Saint-Etienne-de-Lauzon, n'en pouvant plus d'attendre la réalisation d'un projet de HLM par la Société d'habitation du Québec, a décidé de solutionner elle-même le problème du manque de logements pour personnes âgées dans cette localité.

La coopérative d'habitation, dont la mise sur pied avait été favorisée par la corporation municipale, l'année dernière, a élaboré un projet de 23 logements avec l'aide de la firme d'architecture Venne et Thibault, de Québec.

Quatre propositions d'entrepreneurs ont été reçues à la suite d'un appel d'offres. Le plus bas montant demandé est de \$629,000, ce qui a surpris les membres de la coopérative, qui ne s'attendaient guère à payer au-delà de \$500,000. Un deuxième appel d'offres a donc été donné dernièrement, a annoncé le président et maître à

Saint-Etienne, M. Georges-Emile Huot.

L'immeuble sera situé dans la rue des Cèdres, à proximité du nouvel édifice municipal. Selon le secrétaire-gérant, de la coopérative, cette réalisation sera financée entièrement par une contribution de la Société centrale d'hypothèque et de logement. Une aide a aussi été demandée à la Société d'habitation du Québec.

Le maire Georges-E. Huot, en signalant le besoin pressant de logements pour personnes retraitées à Saint-Etienne, a déclaré que le projet actuel ne devrait pas empêcher la construction d'un HLM par la SHQ.

Projets municipaux

Cette semaine, les contribuables de Saint-Etienne-de-Lauzon ont approuvé deux projets d'emprunts municipaux. Aucun d'eux ne s'est en effet objecté à l'intention du conseil municipal de consacrer une somme d'environ \$45,000 pour le pavage de

nouvelles rues ainsi qu'un montant de \$110,000, pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers et l'achat d'un camion nécessaire au service des incendies.

La caserne sera située dans la rue des Lilas, près de l'ancienne caserne qui doit être transformée, en garage munie l'ancienne caserne qui doit être transformée en garage municipal. La nouvelle caserne coûtera environ \$59,000, prévoit la municipalité, dont le désir doit être complété par l'acquisition d'un camion et la transformation de celui-ci en camion à incendie.

La municipalité de Saint-Etienne y va ainsi modestement dans les dépenses, tout en s'assurant d'une efficacité dans ses investissements. C'est de cette façon que, l'année dernière, elle a réussi à se construire un beau centre administratif pour la somme de \$44,280, dont un montant de \$4,480 provenait d'une subvention octroyée en vertu du programme des initiatives locales.

Expo Québec
 du 24 août au 4 septembre

5 voitures neuves à gagner à L'AUTO EXPO

Samedi, 2 septembre

- Chevrolet Monza 2+2, une valeur de \$5,310.00

Dimanche, 3 septembre

- Pontiac Laurentian, 4 portières, une valeur de \$6,967.45

Lundi, 4 septembre

- Buick Régale, 2 portières, une valeur de \$6,896.75
- Chevrolet Monte Carlo, une valeur de \$6,859.60
- Blazer 4x4 de Chevrolet, une valeur de \$9,036.55

Gagnez l'une de ces voitures en déposant vos billets dans le baril identifié à la marque.

Billets: \$1.00 chacun \$5.00 le livret de 8

L'Auto-Expo est organisé en collaboration avec la Jeune Chambre de Québec.

Profitez de votre visite à Expo-Québec pour voir Holiday on Ice. Tous les billets: \$1.00 seulement.

l'économie

Environnement des Iles

Des recommandations en partie dépassées

par Pierre MARTEL

Si on en juge par la réaction du module Mine-Port de la Commission d'aménagement des Iles-de-la-Madeleine et du Conseil de comté des Iles, la publication la semaine dernière de la première tranche du rapport du Conseil consultatif de l'environnement est venue beaucoup trop tard avec le résultat que beaucoup de ses recommandations sont déjà dépassées.

Au manque de consultation reproché à SOQUEM par le Conseil consultatif de l'environnement, les deux organismes des Iles répliquent en reprochant au conseil un manque de consultation depuis la tenue des audiences publiques en janvier 1978.

"Depuis les audiences publiques

du conseil, plusieurs questions épineuses (notamment la construction d'un port en eau profonde et celle d'un convoyeur de sel) ont fait l'objet de nombreuses rencontres entre les représentants de la SOQUEM-LOUVEM et le milieu. Avec pour conséquence que de nouvelles alternatives sont actuellement à l'étude pour l'expédition du sel. On parle de plus en plus de se servir de barges et d'un port de transbordement," précise-t-on.

Par ailleurs, le communiqué des deux organismes, transmis par l'agence de presse des Iles-de-la-Madeleine, souligne que plusieurs recommandations relatives à la participation et à la consultation du milieu dans le processus décisionnel concernant la mine de sel ont été mises en oeuvre longtemps

avant la publication du rapport du Conseil consultatif, à l'initiative de la Commission d'aménagement des Iles et des autres intervenants dans le dossier minéralo-portuaire.

Enfin, le Conseil de comté et le module Mine-Port rejettent carrément une des principales recommandations du Conseil consultatif de l'environnement. Il s'agit de la recommandation préconisant une extension de l'influence du comité inter-ministériel à tout l'ensemble du projet.

"Le module Mine-Port et le Conseil de comté s'objectent à cette recommandation car le rôle proposé au comité inter-ministériel a déjà été pris en charge par le milieu lui-même," affirme-t-on.

Dominion Textile veut acheter Staflex

par Pierre MARTEL

Par l'intermédiaire de sa filiale DHJ Industries Inc., Dominion Textile Limited est présentement en pourparlers avec la firme Staflex International Limited, de Londres, pour faire l'acquisition des compagnies européennes de cette dernière.

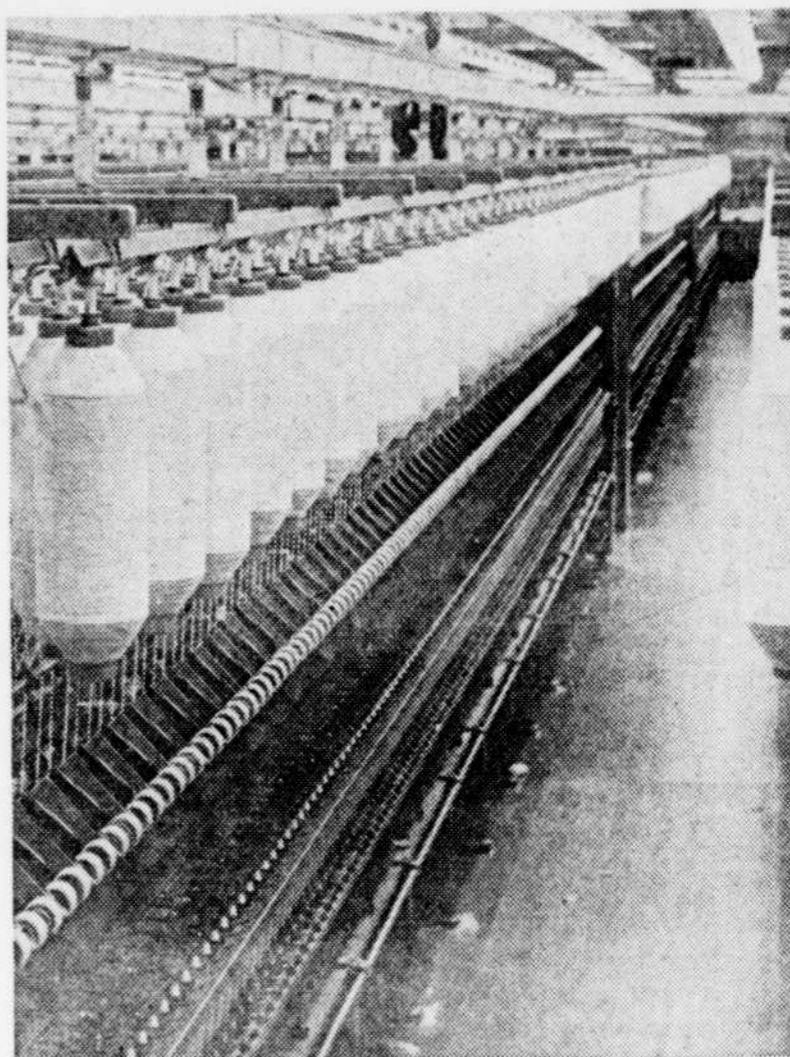
Les filiales européennes de Staflex sont considérées comme le leader mondial de l'industrie des doublures fusibles pour vêtements. La doublure fusible est un procédé récent qui évite de coudre les doublures. En effet, par ce procédé, le tissu, par l'effet de la chaleur et de la pression, se fond à la pièce de vêtement auquel on le rattache.

Dominion Textile Limited se refuse à donner des informations sur les avoirs et le nombre d'employés de Staflex. Selon un porte-parole, M. Michel Dufour, cela relève à Staflex. Tout au plus, M. Dufour accepte-t-il de donner un ordre de grandeur. Signalant que DHJ Industries Inc. aura un chiffre d'affaires en Europe d'environ \$60 millions en 1978, M. Dufour ajoute que les compagnies européennes de Staflex ont un chiffre d'affaires inférieur à cela.

La transaction, si elle se conclut, représente un apport important pour la filiale de Dominion Textile Limited. En effet, la distribution de doublures fusibles viendra s'ajouter aux produits que DHJ Industries Inc. commercialisent en Europe. Il s'agit de produits principalement destinés à la confection de chemises.

Rappelons que la filiale DHJ Industries Inc. est elle-même une acquisition relativement récente de Dominion Textile Limited. En effet, l'entreprise québécoise achetait DJH, une entreprise américaine, en 1975.

Dominion Textile Limited compte 12.600 employés dont la majorité, soit 8.100, travaillent dans des usines québécoises. Ses ventes consolidées annuelles sont supérieures au demi milliard de dollars.



Un métier à filer, à l'usine de la Dominion Textile, à Richelieu.

Les coupures: un recul de 10 ans pour les meuniers

Après l'Union des producteurs agricoles (UPA), c'était au tour jeudi de l'Association professionnelle des meuniers du Québec de dénoncer les coupures fédérales.

Les meuniers estiment que la disparition de l'Office canadien des provendes constitue un recul de 10 ans dans la politique d'équité poursuivie par le gouvernement jusqu'à maintenant par le gouvernement Trudeau.

"On met la clef dans la porte d'une institution qui avait réussi à établir et

maintenir un équilibre valable entre les producteurs de l'Ouest représentés par la Commission canadienne du blé et les cultivateurs du Québec en particulier," de dire le président de l'Association professionnelle des meuniers, M. Léon Mercier.

Soulignant que les meuniers du secteur privé sont dépendants en majeure partie des grains de provende produits dans l'Ouest canadien, M. Mercier se demande si les éleveurs du Québec, après avoir atteint un certain efficacité, ne seront pas à nouveau

abandonnés à la confusion qui régnait avant la création de l'Office canadien des provendes en 1967.

A court terme, l'Association professionnelle des meuniers entend faire des représentations auprès de la députée du Québec à Ottawa afin de la sensibiliser sur les conséquences de cette décision. En même temps, elle demandera des explications au gouvernement fédéral sur les engagements pris en décembre 1977 de rénover, à brève échéance, le port de Montréal.

Le Canada est à rétablir sa position concurrentielle

Le directeur du Conseil économique du Canada, M. David Slater, a soutenu hier que "les Canadiens n'ont pas à expier leurs péchés" pour avoir un peu trop profité du taux de croissance exceptionnelle de leur économie au cours des années 60 et jusqu'au milieu des années 70. M. Slater a affirmé en effet que les Canadiens se sont déjà rendu compte que la conjoncture particulièrement favorable de la dernière décennie est chose du passé, et ils jettent maintenant un regard lucide sur un avenir qui, pour prometteur qu'il soit, n'en est pas pour autant exceptionnel.

"Le danger qui nous guette actuellement, a affirmé M. Slater, est d'aller trop loin en décourageant les espoirs que les Canadiens plaient dans leur avenir". Premier orateur invité à la conférence sur "L'Avenir du Canada dans une société universelle", organisée à Ottawa par diverses institutions de recherche dont le Conseil économique, M. David Slater a brossé un tableau des perspectives économiques canadiennes pour les 10 ou 15 prochaines années.

Il est vrai, devait admettre le

directeur du conseil, que les Canadiens auraient pu consommer un peu moins de la richesse exceptionnelle générée au cours des 15 dernières années mais il faut également rappeler qu'ils ont consacré une part importante de cette richesse à de grands projets d'investissement, publics et privés, dont on peut s'attendre aujourd'hui à toucher les dividendes. De plus, sous l'effet combiné d'une certaine modération dans l'augmentation des coûts de production et de la dépréciation de sa devise, le Canada a déjà fait un bon bout de chemin dans le rétablissement de sa position concurrentielle. Selon le di-

recteur du Conseil économique, le Canada ne manque pas d'atouts face à un avenir qu'il voit plein de défis excitants.

— Comparé à bien d'autres pays industrialisés, le pays a une population relativement jeune, une main-d'oeuvre bien entraînée, des habitudes d'épargne solidement implantées, un bon stock de capital et un solide réseau d'institutions économiques et financières.

— Le Canada jouit d'avantages

comparatifs certains dans la production agricole et forestière généralement réalisée sous des climats de type tempéré, de même que dans la production de minerais. Il est vrai, a commenté M. Slater, que le Canada a vu sa part relative de la production minière et forestière mondiale diminuer, mais des perspectives de croissance au pays demeurent certaines. Enfin la situation énergétique du Canada semble l'une des plus favorables parmi tous les pays de l'OCDE et il existe un réel potentiel d'exportation de produits énergétiques ou à contenu énergétique.

— Au plan de la productivité, le Canada tire de l'arrière par rapport aux Etats-Unis et il existe là de forts besoins de rattrapage. Voilà l'un des plus sérieux défis du pays, a estimé M. Slater, qui n'est pas sur par ailleurs qu'il existe aujourd'hui un vaste consensus parmi tous les Canadiens pour

accorder une grande priorité à cette question.

— Les négociations multilatérales, et d'éventuels accords bilatéraux, fourniront aux Canadiens l'occasion d'améliorer leur commerce international et ainsi d'accélérer le taux de croissance de la productivité et du revenu.

— Il est vrai, a reconnu M. Slater, que le ralentissement de la croissance dans les autres pays industrialisés n'affectera que graduellement le Canada mais il faut dès maintenant que le pays s'intéresse aux nouveaux marchés que représentent les pays en développement.

— Enfin, le Canada verra sûrement se confirmer son rôle de fournisseur mondial important de céréales et de protéines.

en un clin d'oeil

Valcourt: 232 emplois de plus

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada vient de signer avec Bombardier Ltée de Valcourt une entente visant à créer 232 nouveaux emplois dans les prochains mois. Cette entente, la plus importante depuis que le programme de crédit d'impôt à l'emploi existe, permettra à Bombardier d'augmenter la production de son usine de produits récréatifs de Valcourt et au fédéral de réduire le chômage.

Les 200 nouveaux postes créés permettront d'ajouter un deuxième quart aux équipes de production, d'autres remplaceront des employés qui suivent des cours de formation, d'autres enfin prendront la relève de personnes en congé et suppléeront ainsi à un absentéisme qui causait des diminutions de production. Outre Valcourt, Bombardier prévoit créer 78 autres emplois dans diverses usines de la province, obtenant ainsi avec l'usine de Valcourt, un dégrèvement d'impôt total de \$500.000.

Banque provinciale: revenus accrus

La Banque provinciale a déclaré un solde de revenus après impôt de \$13,2 millions pour les neuf mois clos le 31 juillet, contre \$10,2 millions pour la période correspondante de l'an dernier. L'actif s'établit à \$4,7 milliards, au lieu de \$4 milliards un an auparavant. Au troisième trimestre, le solde des revenus après impôt était de \$4,9 millions, soit \$1,65 par action, contre \$3,08 millions ou \$1,34 pour le même trimestre l'an dernier.

Le dollar hésitant

Le dollar s'est montré hésitant hier sur les places financières mondiales, après ses forts mouve-

ments en hausse et en baisse de ces jours derniers. Il semble que les cambistes restent encore incertains sur l'évolution prochaine du dollar en dépit des deux mesures annoncées par l'administration Carter pour le soutenir: relèvement du taux de l'escompte et augmentation des ventes d'or de la Trésorerie et de la prise de position de l'Arabie Saoudite se déclarant opposée à la suppression du dollar comme monnaie de référence du pétrole.

Hausse de 28 pour 100 des profits de la Banque TD

Hier, la Banque Toronto-Dominion a déclaré pour le troisième trimestre des profits de \$32,2 millions, soit 85 cents par action, ce qui correspond à une progression de 28 pour 100 sur les résultats du même trimestre de l'an dernier. Pour les neuf mois, les revenus s'établissent à \$91 millions ou 66 cents par action, soit 23 pour 100 de plus qu'il y a un an. Selon M. Richard Thomson, président du conseil et administrateur en chef délégué, l'amélioration provient principalement de la hausse soutenue de l'actif qui s'inscrit à \$22 millions au 31 juillet, marquant un progrès de 2 1,5 pour 100 sur l'année précédente. Les prêts sont en croissance de 18 pour 100 et les valeurs de 52 pour 100.

La Vérendrye: 21 pour cent plus de profits

La Corporation de gestion La Vérendrye rapporte des revenus accrus de 21 pour 100 pour les six premiers mois se terminant le 30 juin 1978 pour atteindre le chiffre d'affaires de \$36,960,000. Ce qui la classe parmi les 400 plus grandes

entreprises canadiennes. Le bénéfice net est de \$1,026,000 ou \$1,06 par action, \$1,284,000 ou \$1,28 si l'on tient compte de la récupération d'impôt émanant de l'achat de Tapis Rouge Aéro Service Inc. et de Québec Aviation Ltée de Québec. La Vérendrye est à négocier un placement privé de 300,000 actions ordinaires qui se transigeront entre \$10,50 et \$13 dans le but d'augmenter le fonds de roulement et le financement de nouvelles acquisitions éventuelles. Un dividende libre d'impôt de 12 cents par action a été déclaré.

Baisse du revenu net de la CDC

La Corporation de développement du Canada a annoncé que les revenus bruts du trimestre terminé le 30 juin 1978 ont augmenté de 95 pour 100 au regard de la même période l'an dernier suite à l'inclusion des revenus des exploitations Petrosar, mais le revenu net de la période a toutefois diminué de \$2,1 millions. Les profits du deuxième trimestre de Polysar, CDC Oil and Gas, Conlab et des sociétés d'investissements spéculatifs accusent des hausses sensibles sur ceux du même trimestre l'an dernier alors que la contribution de Texasgulf fut approximativement la même. Par contre, Petrosar a enregistré une perte nette de \$2,5 millions au deuxième trimestre.

Vol direct entre Québec et Ottawa

Depuis quelques semaines, le public voyageur en provenance de Québec peut se rendre à Ottawa, sans escale à Montréal, en 45 minutes seulement. Ce vol sans escale offert par Air Canada est effectué également en matinée de Québec à

Toronto tous les jours, du lundi au vendredi, à 7h. La durée du trajet est de 1 heure 55. Quant à ceux qui se dirigent vers l'Ouest canadien, des correspondances leur sont offertes pour Calgary et Vancouver. Ces vols quotidiens sans escale à Montréal permettent au voyageur de Québec de se diriger vers l'ouest d'épargner environ deux heures. Selon M. Jean-Marc Trotter, représentant commercial à Air Canada, ce vol matinal en vigueur depuis le 1er juillet s'est avéré un succès jusqu'à présent. Toutefois, il faudra encore quelques mois avant d'en vérifier la rentabilité, laquelle tient à deux facteurs importants, soit le taux d'occupation qui doit atteindre au moins 50 pour 100 et la disponibilité des appareils.

Zimmerman quitte Sélection du Reader's Digest

Le président de Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée, M. Paul Zimmerman, a démissionné. C'est le secrétaire de la compagnie, M. R. Malo, qui a annoncé la nouvelle. Selon le secrétaire, des responsabilités familiales pressantes empêchaient M. Zimmerman de s'acquitter de ses fonctions. Le conseil d'administration de la compagnie, dans la résolution par laquelle il accepte la démission, note qu'il le fait à grand regret. Bien que le conseil comprenne les raisons de son départ, la perte de ses services lui pèsera. La résolution souligne également que son administration était responsable en grande partie du succès de la compagnie et que c'est un hommage à son leadership que de laisser une équipe de cadres qui soit en mesure d'assurer une excellente continuité à l'exploitation de la compagnie, dit un communiqué.

Les producteurs de porcs du Québec demeurent méfiants

par Paul-Henri Drouin du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Même si au Québec, la production porcine a subi au cours des trois dernières années, un développement rapide et important au niveau des volumes de production et des investissements, le producteur ne peut s'empêcher d'être méfiant, compte tenu d'un manque de planification des politiques, des marchés et des mécanismes d'intervention des producteurs.

C'est ce qu'a déclaré, cette semaine au SOLEIL, M. Denis Lacasse, secrétaire du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud.

Ce syndicat regroupe quelque 1.200 membres sur un total de 1.550 producteurs de la région de Québec-Sud, laquelle couvre 20 pour cent de la production québécoise de porcs.

Aussi, a ajouté M. Lacasse, "on ne doit pas oublier qu'il y a absence de contrôle des producteurs de porcs sur les politiques existantes, sur la production et sur les marchés qu'on peut toujours qualifier d'insécuritaires, puisque notre degré d'auto-suffisance est déjà largement dépassé".

Il est évident dit-il, que les producteurs de porcs ont obtenu à la fin de l'année 1977 un moyen d'action, soit un plan conjoint avec des pouvoirs fortement affaiblis, sans compter que cet outil fut obtenu après dix années de retard et de batailles.

Le marché Quoique depuis 1976, nous connaissons une expansion de la production, a

mentionné M. Denis Lacasse, "ceci n'est qu'un rattrapage de ce qu'était notre production en 1970".

D'après le porte-parole du Syndicat des producteurs de porcs de Québec-Sud, "ce qui a permis de connaître cette expansion, est le fait qu'au chapitre des importations, le Canada a diminué depuis le début de 1978, celles en provenance des Etats-Unis de près de 41 pour cent de ce qu'elles étaient en 1977".

Selon M. Lacasse, "cette importante diminution des importations est attribuable en grande partie à la stabilité des approvisionnements américains, et à la dévaluation du dollar canadien et à une hausse des approvisionnements intérieurs".

L'environnement

Un sujet qui préoccupe vraiment les producteurs de porcs de la région de Québec-Sud, est l'environnement.

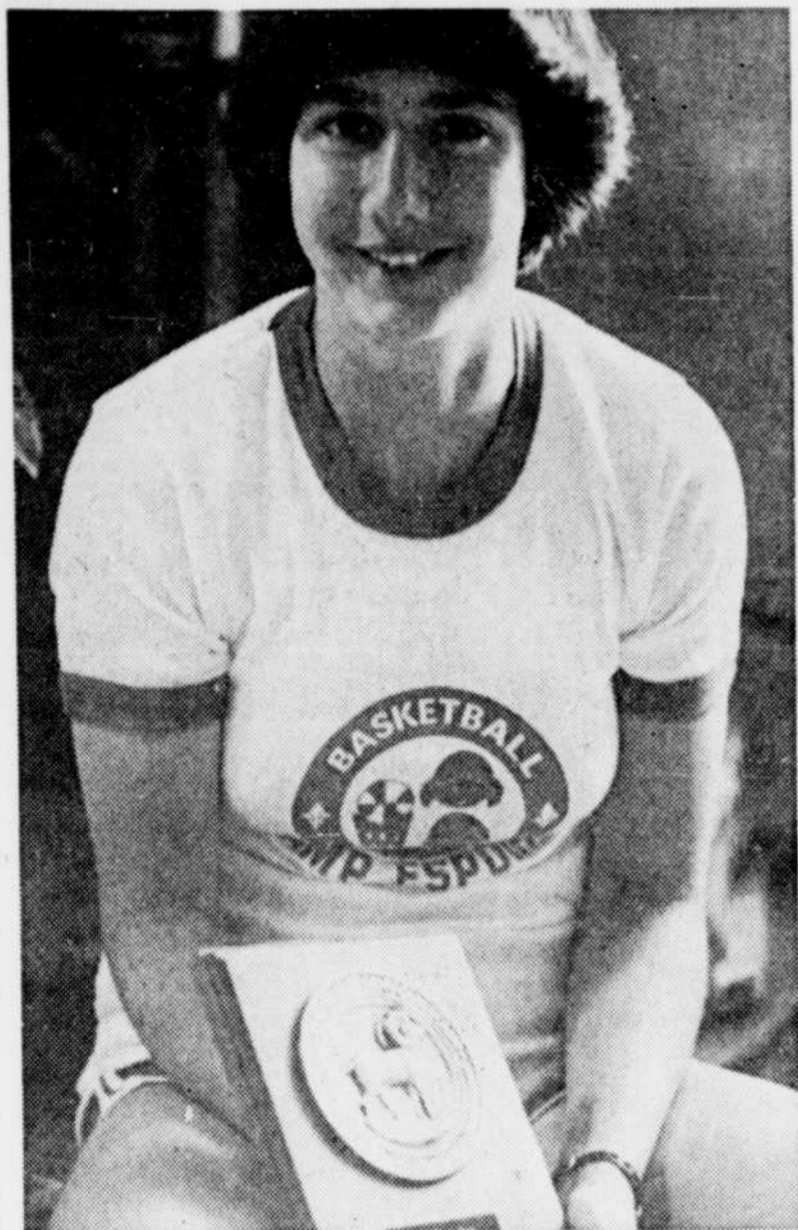
A cet effet, a souligné M. Denis Lacasse, "il y aurait lieu que l'UPA et le gouvernement québécois fassent tous les efforts nécessaires pour que la survie de la production agricole soit assurée".

Si l'on veut dit-il, que le Québec développe ses industries qui dépendent en bon nombre de l'agro-alimentaire et qu'on se nourrisse et s'auto-suffise, "il va falloir que la population des villes accepte d'endurer quelques odeurs lorsqu'elle vient s'installer en campagne" a déclaré M. Lacasse.

l'est du québec le québec régional le québec métropolitain

dans nos régions

(R)



Deux fois lauréate de l'armée

Pour Brigitte Vachon Banff c'est un début

par Paul-Henri DROUIN
envoyé spécial du Soleil

SAINTE-HONORE DE SHENLEY — "En plus d'apprendre à être une vraie leader", l'expérience vécue pendant six semaines au camp national de l'armée canadienne, à Banff en Alberta, m'a permis de former mon caractère et de mieux se connaître entre cadets anglais et québécois."

C'est ce que confie, au SOLEIL, la jeune Brigitte Vachon, âgée de 15 ans, fille de M. et Mme Nicolas Vachon, du 521 rue Principale à Sainte-Honore de Shenley, Beauce-Sud, jugée la 1ère méritante parmi les filles au camp d'entraînement de "commandement et défi" et aussi la meilleure sportive parmi les quelque 200 garçons et 60 filles, du camp national de l'armée canadienne à Banff, pour la période du 30 juin au 15 août dernier.

Pour son mérite, Brigitte Vachon a reçu un certificat de compétence et une plaquette souvenir, en plus de gagner un voyage pour deux personnes à Seattle, États-Unis, du 25 au 28 août, tous frais payés en plus d'un peu d'argent de poche, une participation de la compagnie Pacific Western Airlines.

Mlle Vachon sera accompagnée de sa mère Mme Nicolas Vachon et pendant leur séjour à Seattle, elles logeront à l'hôtel Washington Plaza.

Aussi, cette jeune Beauceronne pourra dès l'an prochain, poursuivre son entraînement de cadet en Allemagne, en Angleterre, ou retourner comme caporal à Banff.

Un défi

D'une famille de quatre enfants, dont le père M. Nicolas Vachon est principal d'école, la jeune Brigitte Vachon fait partie du corps de cadet

2680 de Saint-Evariste et poursuit ses études au Séminaire de Saint-Georges de Beauce, où elle a mérité depuis les deux dernières années, le titre "d'athlète féminin".

L'objectif, que s'est fixé Mlle Vachon, après ses deux années de CEGEP et trois années universitaires, est de devenir professeur en éducation physique dans les forces canadiennes.

"C'est ce qui m'a amené, fait remarquer Brigitte Vachon, à participer au camp de "commandement et défi" de l'armée canadienne à Banff, car après avoir fait l'an dernier, un camp de moniteur en athlétisme à Jonquière, j'avais entendu dire qu'à Banff c'était très difficile et que cela demandait beaucoup d'efforts, en plus d'être le seul endroit où l'on pouvait vraiment devenir leader.

"Ce défi, déclare Mlle Vachon, je l'ai accepté et je me suis présentée à Banff en très bonne condition physique avec le désir de réussir".

L'entraînement

"On se devait d'être en très bonne condition physique, mentionne Mlle Vachon, car à chaque fois que l'on sortait de la baraque pour se rendre sur les terrains du camp, il fallait qu'on le fasse au pas de course.

De plus, ajoute Brigitte Vachon, le temps n'était pas au repos, car à chaque jour de la semaine, on se devait de faire de l'escalade, du canot dans des rapides, des marches de 25 milles en forêt avec un havresac de 30 livres, ou des stages sur des glaciers.

Une telle expérience vaut la peine d'être vécue et c'est pourquoi je conseille aux jeunes de suivre un cours de "commandement et défi", estime Mlle Vachon.

Rive-Sud

Saint-Romuald devra fermer son dépotoir le 1er octobre

par Gilles PEPIN

SAINTE-ROMUALD — Le dépotoir qu'utilisait la municipalité de Saint-Romuald depuis 35 ans, au sud du centre-ville et à proximité de la route transcanadienne, doit définitivement être abandonné.

L'ordre donné par le ministère de l'Environnement établissait au 31 juillet la fermeture de ce dépotoir à ciel ouvert. Mais la municipalité, "prise par surprise", a obtenu verbalement un délai lui permettant de chercher un autre endroit où diriger ses ordures, selon ce qu'a révélé au SOLEIL, hier, le maire de Saint-Romuald, M. Paul-Emile Dubé.

Deux solutions s'offrent au conseil municipal, soit qu'il utilise le dépotoir à ciel ouvert de la municipalité de Saint-Lambert ou soit qu'il achemine ses ordures à l'incinérateur de la Rive-Sud, situé dans la ville voisine de Saint-David. Des négociations sont déjà entamées, car la ville de Saint-Romuald veut régler son problème d'ici le 1er octobre prochain.

Le comité intermunicipal de gestion des déchets, dont font parties les municipalités de Lévis, Lauzon, Saint-David et Saint-Louis-de-Pintendre, étudie actuellement ce qu'il en coûterait avec l'addition éventuelle des ordures de Saint-Romuald.

Nul doute qu'un cinquième participant au financement de l'incinérateur serait bienvenu, puisque celui-ci ne

reçoit actuellement des déchets que pour une utilisation de trois jours et demi à quatre jours par semaine.

En attendant de recevoir une proposition du comité intermunicipal, les édiles de Saint-Romuald continuent de manifester leur surprise face à la lettre signée par M. Pierre Gagnon, de la direction de la gestion des déchets à la

Direction générale de l'Environnement urbain.

Le conseil municipal pensait à trouver une solution de rechange pour dans un an ou deux ans, car son terrain utilisé pour l'enfouissement des déchets est presque tout utilisé.

"Nous sommes surpris de l'ordre

qui vient d'être donné. Il n'y a pas eu de plainte. C'est la première lettre officielle. Les inspecteurs venaient régulièrement sans jamais faire de rapport défavorable," a déclaré le maire Dubé.

A Saint-Romuald, on prétend donc que l'ordre a été donné à la suite de la nouvelle loi sur la protection de l'environnement.



Gilles Pepin

C'est avec surprise que les édiles municipaux de Saint-Romuald ont reçu l'ordre de fermer le dépotoir.

Côte-Nord

Le chemin reliant Gagnon et Fermont rendu carrossable par des grévistes

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Une quarantaine de travailleurs à l'emploi de la compagnie minière Québec Cartier à Gagnon et Fermont, au Nouveau-Québec, ont occupé leur temps libre de façon originale et pratique durant le conflit minier qui a paralysé les mines de la Côte-Nord, entre les mois de mars et juillet derniers.

Utilisant des équipements lourds prêtés par la compagnie minière, ces travailleurs en grève ou en lock-out ont voulu rendre pour le moins carrossable un chemin de terre d'une cinquantaine de milles, négligé et devenu impraticable ces dernières années, dans le but de relier deux centres isolés du Nouveau-Québec, Gagnon et Fermont.

Une route asphaltée sur 34 milles va de Gagnon à la mine de Fire Lake; toutefois, une voie de quelque 50 milles, ouverte au début des années 70 au moment de la construction du gigantesque complexe industriel de Mont-Wright, fut abandonnée à la nature ces dernières années, empêchant pratiquement toute circulation en automobile et même en 4 par 4 entre ces deux villes de 5.000 habitants chacune, soit essentiellement des ouvriers de Québec Cartier et leurs dépendants.

Les travaux de réfection, d'aménagement de terrain et de mise en place de ponceaux, effectués ces derniers mois, permettent aujourd'hui aux résidents des deux villes "de se visiter". Selon un représentant des Métallurgistes à Gagnon, M. Serge Albert, "la route n'a rien d'un high way, mais elle a brisé l'isolement qui régnait ici". Il faut savoir que plusieurs familles de Gagnon ont démé-

nagé vers Fermont lors de la mise en branle des opérations du Mont-Wright; plusieurs résidents de Fermont ont gardé des liens étroits avec des citoyens de Gagnon.

On rapporte dans la région que le ministre du Travail du temps à Terre-Neuve, M. Rousseau, a critiqué Québec Cartier, l'accusant de supporter en

quelque sorte le conflit minier en collaborant à cette opération volontaire et bénévole; les remarques de M. Rousseau n'ont jamais eu de suite et n'ont pas arrêté les ouvriers dans leur élan.

Ce travail gratuit n'a pas eu tellement d'écho et les dirigeants syndicaux ne semblaient pas trop

vouloir que ce geste pour le moins inusité soit publicisé.

Ce voeu a été jusqu'à ce jour exaucé, puisqu'un membre du cabinet du ministre des Transports du Québec a avoué humblement apprendre la nouvelle par le représentant du SOLEIL; il va de soi que l'on s'est réjoui de l'initiative!

Débrayage dans un Steinberg de Sept-Îles

SEPT-ÎLES — Hier, jeudi, jour habituellement réservé pour l'épicerie, a été passablement perturbé à Sept-Îles par le débrayage spontané de quelque 80 employés du magasin Steinberg, du centre commercial Galeries montagnaises.

Ces travailleurs, membres de la CSN, exigent le règlement d'au moins

huit griefs et des négociations sur 16 points du contrat de travail en vigueur avant de reprendre leurs occupations coutumières.

À la faveur d'une rencontre patronale-syndicale en matinée hier, la direction du magasin d'alimentation réclamait

le retour au travail comme condition préalable aux négociations; cette

question fut soumise à l'assemblée générale des membres qui l'a rejetée dans une proportion de 97 pour 100.

Une ligne de piquetage dressée tôt hier matin devant le magasin du boulevard Laure a été maintenue durant toute la journée et aucune autre séance de négociation n'était prévue en fin de journée entre les deux parties.

Début du festival western demain à Thetford

THETFORD MINES — La sixième édition de la Semaine du P'tit Caribou de Thetford Mines s'ouvrira demain sous les auspices de l'Association des amateurs de ranches de la région.

Le clou de ce festival western demeure le traditionnel défilé dans les rues de 600 cavaliers et chars allégoriques qui aura lieu dimanche après-midi. La parade sera suivie d'une dégustation de boeuf cuit à la broche et d'une tîre de chevaux.

A ne pas manquer également la

finale du "horse show" professionnel (26 août), la journée de l'âge d'or, les spectacles de Ti-Blanc Richard et de Tex Lecor, et le couronnement de la reine (28 août), le rallye à cheval dans les rues, la finale folklorique (accordéon, danses, gîgues, musique à bouche et violon) (29 août), la journée de la femme (concours de "popote" gâteaux et biscuits, et de couture), les olympiades du cowboy, spectacle de Buckskin avec cheval et chien savants (30 août), concours de petits animaux, compétition de "horse show" amateur, et spectacle équestre par le thetfordois

Claude Leblond et sa monture American Saddle Bred (31 août), compétitions pour les moins de 18 ans, rodéo (1er septembre), concours de vitesse et soirée bavaroise de clôture (2 septembre).

Tous les jours, il y aura danses populaires au salon et des activités diverses au café-terrasse Mark Ten, et le public pourra visiter les écuries.

Toutes les festivités se dérouleront sur les terrains de l'expo ou dans l'enceinte du centre des loisirs.

Côte-du-Sud

C'est la Semaine de l'artisan à Saint-Jean-Port-Joli

par Réal LABERGE

SAINTE-JEAN-PORT-JOLI — Le 6e festival de la "capitale de l'artisanat" fera place, cette année, à une Semaine de l'artisan qui débute aujourd'hui, à Saint-Jean-Port-Joli, pour se poursuivre jusqu'au 3 septembre.

Ce changement veut souligner l'orientation nouvelle qu'entend apporter à cette manifestation socio-culturelle l'Association des artisans de Saint-Jean-Port-Joli, qui a décidé d'en assumer l'organisation et la bonne marche.

Et cela, en mettant définitivement l'accent sur la communication

entre l'artisan lui-même et son entourage, plutôt que sur l'aspect des festivités ou de la foire commerciale.

À cette fin, le programme de la Semaine de l'artisan a été axé sur le déroulement de trois principales attractions: un symposium de sculpture sur bois, les métiers d'art traditionnels et l'artisan d'aujourd'hui au travail.

Symposium de sculpture

Scie mécanique ou larges ciseaux en main, sept sculpteurs s'attaqueront à autant de bûches de six pieds, dès demain. La "Journée de la sculpture" permettra aux visiteurs, ainsi que tout au cours des

journées suivantes, de suivre l'ébauche et l'évolution de pièces originales.

Ce symposium de la sculpture se terminera le dimanche 3 septembre par une démonstration de sculpture communautaire, alors que plusieurs autres artisans-sculpteurs seront également à l'oeuvre sur la place publique, Place Saint-Jean, à l'arrière du célèbre temple paroissial bi-centenaire.

Métiers d'art traditionnel

En collaboration avec les Fermières, au collège Fleury, des démonstrations de techniques anciennes permettront de renouveler

avec les traditions artisanales telles que la lutherie, la fabrication des balais et lavettes, le tissage des paniers, la confection des chapeaux de paille ou l'ébénisterie. (Exposition ouverte en permanence)

L'artisan d'aujourd'hui au travail

À l'arrière de l'école Saint-Jean, ou dans leurs kiosques de la Place Saint-Jean, les artisans seront à l'oeuvre, tout au cours des neuf journées de la Semaine de l'artisan. Il y aura le travail du bois ou du cuir, le tissage, la céramique, le batik ou la poterie.

De fait, en plus des deux Journées de la sculpture, chaque journée aura son thème, soit le cuir, le

dimanche 27 août; les métiers traditionnels, le 28; le tissage, pour les trois jours du 29 au 31 août; et enfin la céramique, vendredi et samedi, 1er et 2 septembre.

Programme socio-culturel

Le programme de la Semaine de l'artisan, comme activité complémentaire, comportera différentes manifestations socio-culturelles.

Pour la journée d'ouverture, ce soir, vendredi, ce sera un spectacle présenté par Jean-Pierre Bonin et ses musiciens.

Demain à 14h: fête costumée et théâtre pour enfants. Aussi la pré-

sentation de "L'île des Pakados", par le théâtre de l'Équinoxe.

Dimanche, 27 août, à 18h: souper Méchoui.

Lundi, 28 août, à 20h: spectacle des chansonniers folkloristes Méo et Coco Miron.

Vendredi, 1er septembre, à 20h30: La gang à Méo (Jeune Chambre) présente: "Dis-moi qu'y fait beau Méo", un texte de Jacqueline Barrette.

Dimanche, 3 septembre, à 13h: sculpture communautaire et vente à l'encan; 20h30: concert de l'Ensemble de Claude Gervaise, à l'église.

loisirs

(R)

Un projet qui pourrait bien se réaliser

Des gondoles sur la Saint-Charles

par Elyette CURVALLE

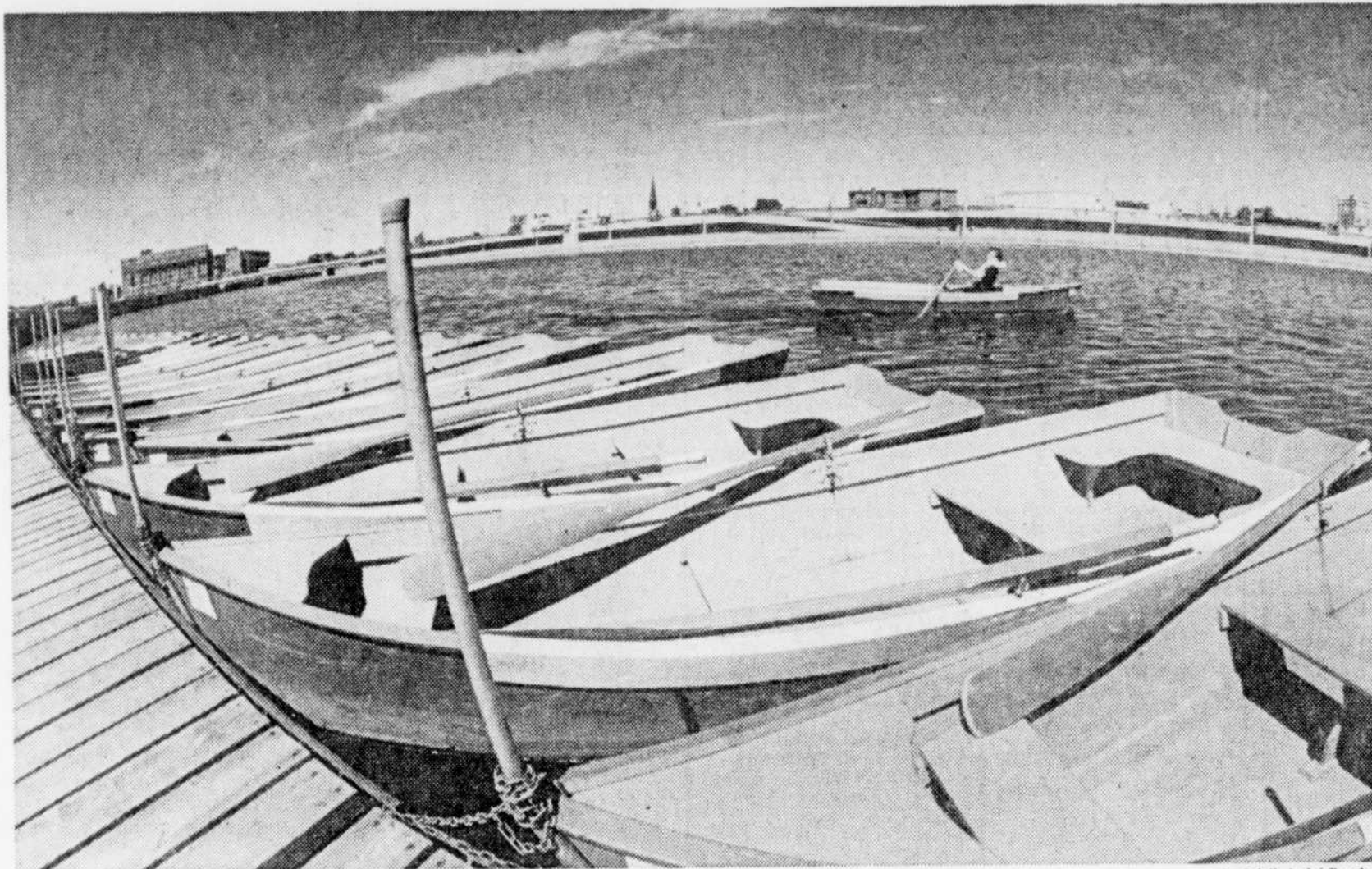
Verra-t-on un jour des gondoles sur la rivière Saint-Charles? De longues embarcations de 10 ou 15 personnes doucement menées par un gondolier poussant (en chantant?) une longue perche sur le fond boueux de la rivière.

Vision romantique et reposante, même si les berges de béton n'ont pas le charme et l'intérêt des palais vénitiens. Ce sera peut-être une réalité si le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec donne suite à ce qui n'est encore qu'un projet.

En attendant, ce sont les chaloupes et les pédalos qui sillonnent les eaux de la Saint-Charles sous la poussée des bras et des jambes de navigateurs en herbe.

Ils seront, si le beau temps se maintient, près de 10,000 à avoir utilisé, depuis le 23 juin, les embarcations louées par le Service des loisirs de la ville à l'embarcadere de la marina Saint-Roch, soit environ 30 pour 100 de plus que l'an dernier selon les chiffres communiqués par Richard Lizotte, coordonnateur aux équipements récréatifs.

Les embarcations sont au nombre de 42, 30 chaloupes et 12 pédalos. Ces derniers ne sont disponibles au public que depuis cette année mais ils semblent avoir plus de succès que les chaloupes. Cet engouement pour une embarcation facile à manoeuvrer et qui demande



Le Soleil, André Boucher

moins d'effort provoquera, pour l'an prochain, l'achat de 8 à 12 pédalos supplémentaires, évitant ainsi les attentes de la part des utilisateurs.

Voici trois ans que ce service existe à l'embarcadere situé

derrière l'ancien marché Saint-Roch. La première année a connu une forte affluente, tandis que l'an dernier connaissait une nette diminution attribuable, en majeure partie au mauvais temps.

Le nombre de locations quotidiennes (30 locations de pédalos et 25 de chaloupes, en moyenne) font foi, cette année, de la popularité de ces balades au fil de l'eau qui se font sous la

surveillance de deux patrouilleurs.

Ceux-là font partie d'une équipe de 12 personnes qui travaillent par roulement du lundi au dimanche inclus, de midi au coucher du soleil.

Ils sont quatre, présents à la marina, chaque jour. Des patrouilleurs, étudiants à l'université Laval. M. Croteau qui est la personne en charge, et un, parfois deux employés, qui aident les gens à embarquer au quai flottant. Ils se chargent aussi de donner des conseils, un cours sommaire de "la meilleure façon de ramer", à des personnes qui, bien souvent n'ont jamais mis les pieds dans une chaloupe.

La durée d'utilisation moyenne est d'une heure et la promenade peut se faire depuis la rue Marie de l'Incarnation jusqu'au pont Samson, soit sur près de 3 km.

L'utilisation des embarcations était libre pour les jeunes venus à tour de rôle des terrains de jeux.

De nombreux groupes d'enfants aveugles, de jeunes handicapés physiques ou mentaux sont venus là sous la surveillance de leurs moniteurs, joignant ainsi la thérapie aux loisirs.

Le service de location des embarcations est ouvert toute la semaine et le prix de location est de \$2 l'heure pour les chaloupes (50 cents le quart d'heure supplémentaire) et \$3 pour les pédalos (et 75 cents le quart d'heure).

Le Service des loisirs et des parcs caresse un autre projet, celui de donner des cours de canot, un projet à moyen terme qui, comme les gondoles est l'une des possibilités envisagées pour compléter les activités réalisables sur la rivière Saint-Charles.

Et voici "la machine pour jouer au bingo"!

par Gérard ROCHETTE

DONNACONA — Observer est important. Un citoyen de Donnacona dans le comté de Portneuf vient de le prouver alors que d'une visite à une soirée de bingo lui est venue l'idée d'inventer un appareil pour distribuer et ramasser les jetons.

C'était en septembre 1976. M. Gaétan Naud, 50 ans, employé d'une usine de pâtes et papiers frappée par un arrêt de travail, se met à l'oeuvre. Six mois plus tard après la fabrication de trois prototypes, il conçoit finalement l'appareil que l'on retrouve sur le marché depuis le premier juin dernier sous le nom de "BINGO JET".

Composition et fonctionnement

L'appareil BINGO JET est entièrement de plastique. Il se compose d'un tube supérieur d'emmagasinement de jetons au bas duquel une petite clenche permet de faire glisser les jetons dans un tube inférieur que l'on appuie sur le numéro que l'on désire inscrire sur la carte de bingo. Voilà pour l'appareil distributeur qui est construit en une seule pièce.

La deuxième pièce du BINGO JET consiste en un tube, également de plastique, avec une fente sur le côté et une palette qui permet de ramasser les jetons en glissant sur la carte de bingo.

Il n'existe aucun appareil ressemblant à celui inventé par M. Naud. Ce dernier possède le brevet d'invention et assurera par l'entremise de la compagnie BINGO JET INC., qu'il a formée avec M. Claude Gagnon, de Québec, la fabrication, l'emballage et la distribution.

Les amateurs de bingo peuvent se procurer cet appareil pour le prix de \$349 incluant 65 jetons. Point important à signaler, l'appareil BINGO JET fonctionne uniquement avec les jetons provenant de cette compagnie. Ceux-ci sont également disponibles sur le marché depuis le premier juin dernier.

Observation

Pour M. Naud l'invention de son appareil résulte tout simplement de l'esprit d'observation qu'il a manifesté ce soir mémorable où, en compagnie de son épouse, il s'est rendu à une soirée de bingo.

"A voir tous ces amateurs poser leurs jetons, sur les cartes et les ramasser un à un, je me suis demandé s'il n'y aurait pas une technique quelconque qui permettrait d'inventer un appareil pour

distribuer et ramasser ces fameux jetons", a dit M. Naud.

"J'ai passé des heures (plus de 250 précise-t-il) dans mon sous-sol à coller des bouteilles de plastique, à travailler à la lime avant d'en arriver

à un appareil qui fonctionne efficacement et pouvant être mis sur le marché."

Fier de voir aujourd'hui son invention sur le marché, un an après avoir complété son travail, M. Naud se

réjouit du fait que ce soit un produit entièrement québécois, la fabrication étant assurée par une compagnie de Saint-Hyacinthe.

Marché

Conscient de l'importance de

son invention, M. Naud ne s'est pas lancé à l'aveuglette. S'étant associé à M. Claude Gagnon, de Québec, après consultation auprès d'une firme conseil, il forma la compagnie BINGO JET.

Une étude de marché permit de constater que 12 pour 100 de la population du Québec joue au bingo, dont 90 pour 100 sont des femmes. Parmi celles-ci 19 pour 100 gagnent \$5,000 et moins par année et 19 pour 100, \$20,000 et plus. La moyenne d'âge se situe entre 35 et 45 ans.

"Cette étude de marché et nos nombreuses visites dans les salles de bingo nous ont permis de constater qu'il existait un calme exemplaire dans ces endroits et que l'on ne retrouvait ni police, ni boisson", a dit M. Naud.

Il en résulte donc un marché intéressant pour

l'appareil BINGO JET que plusieurs amateurs ont déjà baptisé "la machine pour jouer au bingo".

Un départ

Pour M. Naud, il semble bien que cette première invention constitue tout simplement un départ. Il poursuit présentement des recherches afin de mettre sur le marché de nouveaux produits qui serviraient encore les amateurs de bingo. "La compagnie BINGO JET aura éventuellement une gamme complète de produits pour les adeptes de ce jeu", a-t-il précisé.

Si cette invention lui a procuré une certaine satisfaction, M. Naud a dit déplorer que plusieurs inventeurs québécois soient inconnus de la population.

"Les nombreux contacts que j'ai eus au cours de cette première expérience m'ont permis de détecter une telle situation, attribuable à mon avis au manque d'appui sérieux permettant l'exploitation des idées conçues par des gens de chez nous", a-t-il précisé.

Ce dernier se réjouit de ne pas avoir été une de ces victimes.



M. Gaétan Naud donne une démonstration du fonctionnement de son invention pour distribuer et ramasser les jetons de bingo.

Courir 100 kilomètres: une aventure de solitaire

par Jean ST-HILAIRE

Il y a déjà près de six semaines que le coureur de fond Richard Chouinard a réalisé son premier 100 km.

Les images se bousculent encore dans sa mémoire. Sa victoire, si gratifiante fut-elle, ne représente plus qu'un souvenir parmi d'autres dans le film saisissant de ses 7 heures 17 d'effort qui l'ont pressé, presque porté vers de nouvelles frontières.

Le sympathique athlète nous présente: "On ne se présente pas à un 100 km comme à un 15 km... Il y a l'inconnu, la grande aventure, l'inédit. Voilà pour le côté "romantique" de l'équipée. Mais la réalité commande des obligations plus terre-à-terre; la forme physique et psychique doit être impeccable, il faut être conditionné à baver et à souffrir, il faut se produire avec le désir inexpugnable du surpassement.

Trois étapes

Il était 20h et le jour déclinait quand Chouinard et 36 autres routiers ont entrepris leur raid le 15 juillet dernier, à Montmagny.

"J'avais-tu être bon pour revenir avant le lever du soleil?" se demandait-il, à l'attribution du départ. "J'avais calculé que je pouvais réaliser entre 7 heures 45 et 8 heures si je n'avais pas de pépin, mais évidemment, je n'en parlais à personne..."

Dans une telle expédition, il est évidemment suicidaire de s'emballer. Il s'imposait donc d'arrêter un plan d'exécution alliant la distraction à l'évaluation périodique des énergies disponibles.

"J'ai divisé l'épreuve en trois parties, rappelle l'éducateur physique

responsable du programme Kino-Québec pour le secteur Jean-Talon. Au début, j'étais très dissociatif (oublieux des désagréments et contraintes imposés par la course) par rapport à la distance à parcourir. Je me suis installé dans un rythme qui m'était agréable, je ne courais qu'en relation avec ce que je ressentais musculairement.

"Vers le milieu de la course, ça devenait moins facile et je me suis fait à la fois associatif (préoccupé par le comportement de son organisme) et dissociatif. Il s'agissait à la fois d'être prudent et de ne pas se laisser vaincre par la fatigue; si tu t'écoutes, t'abandonnes..."

"Enfin, dans les dix ou quinze derniers kilomètres, j'étais complètement dissociatif. Je savais que si je continuais à ce rythme, j'avais de bonnes chances de terminer sous les 7 heures 20. Je ne sentais presque plus la fatigue; je passais outre aux courbatures..."

Comment se sent-on à la fin d'une telle galopade? Richard Chouinard parle de satisfaction, de la surprise d'avoir réalisé un chrono inespéré. Mais l'épreuve ne s'est pas terminée par cette dramatique titubation des marathoniens traitée avec tant d'insistance par le cinéma sportif, il y a quelques années encore. Le centaure était certes quelque peu obnubilé, mais pas confus. Tout au contraire, il était tellement suractivé qu'il est resté là, assis sur le bord de la route, jusqu'à 9h du matin.

"Ma plus grande curiosité, confie-t-il, était de voir comment les autres finiraient". Une histoire de confrérie, de complicité affective devant l'épreuve.

Cette "promenade", nous l'avons dit, avait été minutieusement préparée. Richard en impute son heureux épilogue à la qualité et au dosage de son alimentation. Café et cola dégazéifié pour stimuler le système nerveux; breuvage reconstituant et purée de poire à intervalles réguliers. "Je n'ai pas attendu la soif et la détresse avant de m'abreuver".

Il ne faut pas oublier les espadrilles

aussi. Une douleur étant apparue sous l'articulation du gros orteil aux 50 km, il a changé de paires pour 30 km, une décision on ne peut plus heureuse. Le mal parti, il a rechaussé ses godasses du départ.

La solitude

Un 100 km, c'est comme un Anapurna sur terrain plat. Le défi croit au

fil des kilomètres et amène le coureur à s'enfermer dans un univers propre. Son humeur se place au diapason de ses réserves physiques et mentales. Aussi se fait-il impatient à l'occasion; les contrariétés deviennent disproportionnées par rapport aux situations de la vie courante, il aime qu'on le secoure, son égocentrisme devient comme la condition sine qua non de la réussite de son expérience.

Par instant, Richard Chouinard ressentit de la solitude à Montmagny. Nombreux vers les 22h, le public était — compréhensiblement — plus que clairsemé vers les 2h.

Durant les 20 premiers kilomètres, Claire, son amie, l'a accompagné à bicyclette. Mais à partir de ce moment, elle a eu peine à soutenir le rythme... Elle a cherché les raccourcis entre le 20e et le 30e km, une manoeuvre compensatoire qui a inquiété l'athlète de Loretteville.

Il était formel sur ce point: il voulait quelqu'un auprès de lui tout au long de l'épreuve. C'est Jeannot Boucher, fils d'Yves, un autre coureur, qui a pris la relève. "Le p'tit gars n'avait peut-être que 12 ans, mais il a été mon "coach" à partir du 35e kilomètre. Il me parlait, m'encourageait et puis, ce qui n'était pas sans me rassurer, il traînait avec lui toutes les fioles dont je pouvais éventuellement avoir besoin".

Il est une autre présence que Richard Chouinard a appris à percevoir dans sa solitude... "Au début de la course, il y avait pas mal d'animation et je ne l'ai pas remarquée..."

Là-haut, sur un balcon de deuxième, une dame d'un âge certain manifestait calmement son approbation... Peut-être son admiration. Au passage de chaque coureur, à chaque tour, elle applaudissait.

"Vers 1h, j'ai commencé à l'entendre. Elle était toujours là, sur son balcon... Ses applaudissements m'ont accompagné à chaque tour, comme autant d'encouragements. On a dit qu'elle était encore au poste à 6h..."

Magie du silence.

Courbaturé? Alors courez!

Docteur, j'ai couru 100 km hier et je suis tout courbaturé... Que me conseillez-vous de faire?

Eh bien... courez encore!

Richard Chouinard soutient qu'il faut un mois pour récupérer d'une telle expédition. Une pénible reconversion. Douleurs musculaires dans la semaine qui a suivi la course: "Apropré un effort toujours à la même intensité, ta fibre musculaire travaille avec la même amplitude et on dirait que tu perds de la souplesse".

La course s'est terminée dimanche, le 16, au petit matin. Dès le 17, il fallait repousser l'ankylose en abordant le mal par sa source... Vingt minutes de course pour réactiver la circulation et que ça saute!

"Je t'assure que je regardais souvent ma montre!" confesse Richard. Le lendemain: 30 minutes... Rien de très réjouissant encore là. Et une heure pour tous les autres jours de la semaine.

Tout ça pour combattre les courbatures... Car la fatigue n'avait pas encore quitté son corps meurtri. Le stress nerveux et physiologique a commencé à se résorber dans le cours de la semaine qui a suivi. Et pas assez encore pour lui permettre de s'exprimer avec aise au demi-marathon Phil Lalippe. Il a terminé septième à cette sortie. "QUA 11e kilomètre, rappelle-t-il, je n'avais plus pantoute. La moindre accélération et je tombais en résistance".

Le 13 août, aux 13 km de Béclair, il avait assez bien récupéré. Assez entout

cas pour ne se laisser devancer à l'arrivée que de six secondes par Marc Corcoran.

A Montmagny, la douleur est venue à point vers le 70e km et ne s'est ouvertement manifestée qu'à partir de 98e km où les crampes aux mollets l'ont affligé.

Pour l'adepte des ultra marathons, la douleur est une importune dont on s'accoutume mal. Elle représente une manière d'horloge pour l'organisme et permet au coureur de discriminer le possible u térénaire.

Et une horloge qu'il ne faut pas consulter trop souvent... "Courir deux 100 km dans la même année, note Richard d'un air entendu, ça te fait une grosse saison!"

Les Dodgers devancent les Giants par un match

(AP) — Le frappeur suppléant Manny Mota a poussé Bill Russell au marbre avec l'aide d'un simple lors d'une remontée de trois points en huitième manche et les Dodgers de Los Angeles ont disposé des Phillies de Philadelphie 5-4 dans la Nationale.

Cette victoire a permis aux Dodgers de prendre une partie complète d'avance sur les Giants de San Francisco en tête de la section ouest.

Avant le simple de Mota, Russell avait égalé les chances en poussant au marbre Ron Cey et Dusty Baker avec un simple.

Bert Blyleven a bien lancé pendant 8 1-3 manches et a couronné une septième manche de cinq points avec un double en conduisant les Pirates de Pittsburgh à un gain de 5-1 aux dépens des Braves d'Atlanta.

C'était le 10e gain successif des Pirates, ce qui a égalé la série du San Diego dans la LN cette saison.

Bob Horner a privé Blyleven d'un zéro avec un circuit de 400 pieds dans la huitième reprise.

Après un retrait dans la neuvième, trois autres lanceurs des Pirates ont dû porter secours à Blyleven.

Les compte était 0-0 avant l'explosion des Pirates dans la septième, amorcée par un but sur balles, suivi d'un simple et d'un retrait par le premier coureur qui voulait se rendre au troisième but. Un autre simple a produit un premier point, puis Phil Garneren ajouta un autre avec un double.

Après un but sur balles intentionnel, Blyleven y est allé de son double de trois points.

Mike Phillips a claqué un simple de deux points dans une troisième manche de trois points et Pete Vukovich, 12-9, a remporté sa première victoire en carrière contre Cincinnati quand les Cardinals de Saint-Louis ont disposé des Reds 4-3.

Ken Griffey a produit tous les points des Reds avec son huitième circuit de la saison.

John Stearns et Joel Youngblood ont produit deux points chacun quand ils ont permis aux Mets de New York de mettre fin à une série de quatre défaites d'affilée en disposant des Padres de San Diego 6-3.

L'artilleur recrue Mike Bruhert, (3-6), qui faisait face aux Padres pour la première fois de sa carrière, a mérité la victoire en espaçant cinq coups sûrs en sept manches et un tiers.

Bob Owchinko, (8-10), partant des Padres, a subi le revers.

Victoire de Jenkins

Dans le seul match au baseball majeur disputé en matinée hier, Jim Sundberg a cogné un circuit de trois points dans la 10e manche alors que Ferguson Jenkins a eu le meilleur sur Dave Goltz en conduisant les Rangers du

Texas à un gain de 4-1 sur les Twins du Minnesota.

Sundberg a réussi son exploit après deux simples et un sacrifice.

Jenkins, 12-8, a retiré 27 des 28 derniers frappeurs à l'effort en complétant son 12e match de la saison.

Goltz avait retiré 16 rivaux d'affilée lorsque Al Oliver a commencé la 10e manche avec un simple, soit le troisième coup sûr des Rangers jusque là.

Hosken Powell avait ouvert le pointage au profit des Twins dès la première manche avec un circuit, mais les Rangers ont égalé les chances dans la quatrième avec un triple de Bobby Bonds.

Eric Soderholm a produit trois points avec deux doubles en conduisant les White Sox de Chicago à un gain de 4-1 sur les Royals de Kansas City, qui ont ainsi perdu le premier rang dans la section ouest de la l'Américaine.

La recrue Mike Proly a eu le meilleur sur le vétéran Paul Spittorff.

Les Royals abandonnent ainsi le premier rang pour la première fois depuis le 28 juillet.

Darrell Porter a ouvert le compte avec un circuit au profit des Royals dans la quatrième manche.

Soderholm a poussé Ralph Garr, qui avait cogné un triple, avec un double dans la quatrième, puis il a ajouté un double de deux points dans la sixième.

La recrue Lou Withaker a produit deux points avec un triple avant de croiser le marbre sur un erreur dans la troisième manche alors que les Tigers de Detroit ont vaincu les Blue Jays de Toronto 5-2.

Deux simples ont précédé l'exploit de Whitaker qui a continué au marbre lorsque le champ-extérieur Otto Velez a commis une erreur.

Luis Gomez a produit le premier point des Jays avec un double dans la deuxième manche, mais Detroit a égalé les chances immédiatement avec un triple de Lance Parrish.

Jason Thompson a bouclé le circuit pour les Tigers dans la sixième manche.

André Thornton a commen-

cé la 11e manche avec un circuit en procurant un gain de 9-8 aux Indians de Cleveland sur les Brewers de Milwaukee.

Les Indians avaient comblé un retard de 8-3 en égalant les chances à 8-8 avec un simple dans la neuvième.

Dan Spillner a récolté le gain en relève et Sid Monge, son sixième gain préservé.

Les Indians s'étaient approchés à 8-7 grâce à une poussée de quatre points dans la septième reprise, marquée d'un circuit par Gary Alexander.

Sixto Lescano avait réussi un grand chelem au profit des Brewers en leur donnant les devants 8-3.

Pate et Gilbert à -4

PINEHURST, Caroline du Nord (AP) — Jerry Pate a servi toute une démonstration de son savoir-faire au cours des derniers trous, a joué un 67, quatre coups sous la normale, et se retrouve en tête avec Gibby Gilbert à l'issue de la première journée du tournoi du Temple de la Renommée.

"Je ne sais pas ce qui s'est

produit, a dit Pate, un ancien vainqueur de l'Omniom des Etats-Unis. C'est peut-être parce qu'on disait que les parcours étaient si difficiles. Pourtant je me disais tout au long de la journée que le parcours ne pouvait être si difficile".

Le parcours de 7,007 verges du club Pinehurst, un des

parcours les plus vénérés aux Etats-Unis, avait été rendu plus difficile cette année parce que les organisateurs n'avaient pas apprécié le fait que Hale Irwin remporte l'épreuve l'an dernier avec un compte de 20 sous la normale.

On a laissé pousser l'herbe longue le long des allées.

Golf: l'Ontario gagne par équipe et Champagne mène individuellement

LAVAL-SUR-LE-LAC (PC) — L'Ontario a remporté le championnat interprovincial de golf amateur et la coupe Wellington pour la cinquième fois depuis 1968 hier en supplantant la Colombie-Britannique par cinq coups après 36 trous.

Gary Cowan, Rod Spittle, Nick Weslock et Brent Loutit, de l'équipe ontarienne, ont affiché un total de 430. Seuls, les trois premiers résultats du quatuor comptent au total final.

Rick Gibson, David Mick, Doug Roxburgh et Bob Mitchell composaient l'équipe de la C.-B.

Le Québec, qui n'accusait qu'un retard de deux coups sur l'Ontario et d'un seul sur la C.-B. après la première ronde est demeuré au troisième rang, mais avec un retard de 12 coups sur les champions.

L'équipe québécoise était composée de Pierre Archambault, de Laval, Yves Tremblay, de Tracy, James Duff, de Beauharnois, et Gord Hanna, de Ville-de-Léry.

La Nouvelle-Ecosse, qui était sur un pied d'égalité avec le Manitoba à 218 après la première ronde, a terminé à trois coups du Québec avec 445, contre 442.

Le Québec n'a pas remporté le titre depuis 1937.

L'Alberta a pris le sixième rang avec 450, devant le Nouveau-Brunswick avec 460, la Saskatchewan avec 469, Terre-Neuve avec 479 et l'Île-du-Prince-Édouard avec 481.

Tournoi individuel

Benoit Champagne, jouant sur son parcours, a réussi un 69, trois sous la normale, en prenant une avance d'un coup hier, à mi-chemin

du championnat individuel de golf amateur canadien.

Son total de 139 lui a procuré une priorité d'un coup sur le champion actuel Rod Spittle.

Le vétéran Gary Cowan est seul en troisième place avec 141.

Le groupe des 161 partants a été réduit à 74 avec un total de 153 et mieux.

Doug Roxburgh et David Mick, de la C.-B., ont affiché des scores de 143, suivis de Richard Zokol, de Vancouver, George Haines et Bob Mase, des USA, ainsi que de Mickey Batten, de Beauharnois, avec des 144.

Le Mexicain Enrique Muller, qui menait après la première ronde, a explosé à 145, sur un pied d'égalité avec Keith Alexander, d'Edmonton.

L'autre co-meneur de la première ronde, l'Américain Jim Keim a évité l'élimination avec un total de 149.

Yves Tremblay, de Tracy, a affiché un 147, devant Pierre Archambault, de Laval-sur-le-Lac, à 148.

Les meneurs

- Benoit Champagne, Laval, 70-69-139
- Rod Spittle, Niagara Falls, Ont., 70-70-140
- Gary Cowan, Kitchener, Ont., 70-71-141
- Doug Roxburgh, Vancouver, 70-73-143
- David Mick, Victoria, 72-71-143
- Richard Zokol, Vancouver, 69-75-144
- George Haines, Jr., Bernardsville, N.J., 73-71-144
- Bob Mase, East Lansing, Mich., 70-74-144
- Mickey Batten, Beauharnois, 72-72-144
- Enrique Muller, Mexico City, 69-76-145
- Keith Alexander, Edmonton, 73-72-145
- Paul Marchand, Franklin, Ind., 69-77-146

Terry Hamilton, Winnipeg, 72-75-147

Glenn Johnson, Grosse Ile, Mich., 75-72-147

Gregg Jones, Colorado Springs, Colo., 73-74-147

Le sixième marathon de l'Île

Un peu plus de 150 coureurs de fond provenant d'un peu partout au Québec prendront demain, à 8h a.m. précises, le départ de la sixième reprise annuelle du Marathon de l'Île d'Orléans.

Cette heure hâtive a été retenue afin d'épargner aux engagés la chaleur suffocante qui avait fortement incommodé les participants au marathon de l'an dernier. On se rappellera que l'Américain Marc Williams l'avait alors emporté en 2:39.07 heures sous une canicule qui excédait les 30 degrés au plus fort de l'épreuve.

Au nombre des têtes d'affiche inscrites à cette épreuve, on remarque les régionaux Marc Corcoran, vainqueur des 13 km de Béclair, le 13 août dernier, et Pierre Côté qui se réaligne sur marathon après une éclipse de cinq ans sur la distance (26 milles 385 verges ou 42,195 km).

On procédera à la remise des dossiers entre 6h30 et 7h30, au couvent de Saint-Pierre, situé face à l'église de l'endroit. Tout comme l'an dernier, la réunion se tiendra sous les bords offices de Jean-Guy Côté.

Aucune n'est plus faible.

Médailon Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: goudron 1 mg, nicotine 0.1 mg.

MAISONNEC

BRICOLEUR: VOICI TA CHANCE

"LE KIT MAISONNEC" TU PEUX LE FAI TOI-MÊME (C'EST FACILE)

Résultat: UNE MAISON À UN PRIX REVOLUTIONNAIRE

REPRESENTANT À CHICOUTIMI: M. LEON BRASSARD, 4548, boul. Talbot, Tél.: 649-6648

MAISONNEC: Vous met à l'abri. Maison modeste à visiter. Autoroute 20, sortie 138, Saint-Jean-Christophe. Tél.: 639-6707 (Nous acceptons les chèques)

Charges origin. sur vos fondations.

nos matériaux sont de première qualité

notre garantie de 5 ans

nous fabriquons les fondations

nous livrons dans toute la province

vous effectuez la finition en quelques semaines

vous économisez jusqu'à \$10,000.

Ois de garder et de diriger selon les GOUTS DU CLIENT.

AVANT D'ACHETER, COMPAREZ AVEC MAISONNEC

Un Grand Prix de 4 X 4 en Beauce

par Paul-Henri DROUIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Pour la première fois en Beauce, le Grand Prix 4 X 4 du Québec, pour l'obtention de la coupe O'Keefe, sera présenté sur le terrain du club Aramis, de Saint-Victor de Beauce, demain et dimanche les 26 et 27 août.

Une centaine de coureurs venant de toutes les régions du Québec participeront à cette compétition annuelle, dont le champion de l'an dernier, Denis Proulx, de Victoriaville, et l'un des favoris des amateurs de courses automobiles Yvon Turcotte.

La présentation de ce Grand Prix du Québec débute le samedi par les qualifications et se poursuit le dimanche avec les compétitions des différentes classes.

Pour les concurrents, ce sera sur une piste boueuse et dans le sable, que ne pourrait emprunter un véhicule ordinaire, que sera disputée la spectaculaire course des 4 X 4.

D'autres activités sont prévues au programme, soit une soirée dansante avec épiluchette de bié d'Inde, pour le samedi soir; puis une compétition de souque à la corde et des sauts en parachute, le dimanche après-midi.